

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMAP DES DEUX RIVES

3 juillet 2014

Nombre de personnes présentes : 13

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre d'adhérents : 24

Le quorum est atteint.

Assemblée générale extraordinaire

Le collectif n'ayant pas eu le temps de rassembler les éléments nécessaires, l'assemblée générale extraordinaire n'a pas eu lieu. Elle est reportée à une date ultérieure.

Assemblée générale ordinaire

1. Désignation du président de séance et du secrétaire

Le président de séance était Eric Tariant et la secrétaire Clothilde Perriard.

2. Rapport moral et financier

Katia Pauwels a présenté le rapport moral et le rapport financier présents en annexe de ce document.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Les excédents cumulés des années 2012 et 2013 s'élèvent à 283,98€. Il a été décidé à l'unanimité d'affecter cette somme de la manière suivante :

- 1/3, soit 90€ sont reportés pour compenser d'éventuels déficits ultérieurs
- Le solde, soit 193,98€, est affecté à la mise en place, l'année prochaine, d'un ou plusieurs paniers solidaires. Cette somme sera complétée de cotisations solidaires prises en charges par des amapiens volontaires. Les modalités seront à déterminer ultérieurement. Frédéric Canler a précisé qu'il faudrait que les noms des personnes qui donnent plus et ceux des bénéficiaires du panier ne soient pas connus.

3. Montant de l'adhésion

Le collectif a proposé de ne pas changer le montant de l'adhésion. Cette décision ayant été votée à l'unanimité, l'adhésion restera l'année prochaine de 15€.

4. Élection des membres du collectif

Aucun nouveau candidat ne s'est proposé en qualité de membre du collectif.

Les personnes suivantes se sont à nouveau présentées et ont été élues à l'unanimité :

- Anne Pinson
- Clothilde Perriard
- Eric Tariant

- Katia Pauwels

5. Fonctionnement

5.1. Organisation des absences de l'été

Un tableau est disponible pour les personnes souhaitant trouver quelqu'un pour prendre leur panier pendant leurs congés.

Nous essayons de constituer une liste d'intermittents à contacter ponctuellement. Nous avons pour l'instant une liste de personnes que nous avons déjà contactées et qui pourraient être intéressés.

5.2. Coups de mains à la ferme

Un rappel a été fait concernant les coups de main à la ferme : en cas d'annulation, il faut prévenir Frédéric.

De plus, si les personnes ne sont pas disponibles le samedi, il est possible de venir en semaine en prévenant Frédéric avant.

Nous rappelons qu'il est possible de s'inscrire pour les interventions à la ferme sur le même planning que celui des distributions.

5.3. Nombre de distributions à tenir

Pour les légumes, le nombre de distributions à tenir est de 6 par personne entre avril et janvier.

Les jours où il y a des volailles et du fromage, il est nécessaire d'être plus nombreux à la distribution. La feuille d'inscription tient compte de cela : il y a une case blanche par personne nécessaire, les autres sont grisées.

5.4. Prospection

Beaucoup de personnes hésitent à se lancer : leur proposer un panier pendant l'été permet aux gens d'essayer sans s'engager. Lorsque nous avons le choix, il est donc préférable de donner nos paniers à des personnes qui ne sont pas déjà dans l'Amap.

Frédéric a suggéré, pour qu'une personne qui hésite à adhérer puisse essayer avant de signer, qu'un amapien cède son panier une semaine. Ce principe serait mis en place sur la base du volontariat. Une autre possibilité serait de proposer ponctuellement un panier d'essai à 10€.

5.5. Forum des associations

L'Amap participera aux forums des associations d'Ecuelles et de Champagne.

Celui d'Ecuelles aura lieu le 6 septembre, celui de Champagne le 13 septembre.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés pour la tenue des stands. Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien : <http://doodle.com/2tfef42c6tug2q9g>.

6. Fêtes et animations

6.1. Ateliers Projet collaboratif

Lors de la dernière réunion, nous avons parlé de lancer un projet consistant à monter un dossier de financement collaboratif afin d'aider Frédéric à construire une nouvelle serre et un bassin de rétention d'eau.

Le financement collaboratif consiste à demander à des personnes, généralement via internet, de soutenir financièrement un projet auquel ils adhèrent. Cela peut être la sortie d'un album quand on

est musicien ou l'acquisition d'équipement quand on est maraîcher. Ce mode de financement permet de financer un projet sans passer par un emprunt dans une banque. C'est donc (presque) gratuit pour la personne qui demande le soutien des gens. Presque car généralement, un retour est attendu. Lorsqu'il s'agit de soutenir la création d'un disque, les personnes reçoivent le disque lorsqu'il est sorti. Dans le cas de l'installation d'une serre et d'un bassin, nous devons trouver une contrepartie.

Pour pouvoir démarrer ce projet, il est nécessaire de monter un dossier qui présente le projet, les étapes de réalisation, le montage financier, etc. Il sera par la suite nécessaire de réfléchir à la diffusion de ce projet.

Trois dates ont été proposées pour démarrer : le 12 juillet, 2 août, 23 août – de 14h à 17h, chez Frédéric.

L'atelier du 23 août aura lieu après une matinée à la ferme. Nous ferons un repas « auberge espagnole » de 12h à 14h. Il est possible de ne pas être présent toute la journée ! Chacun peut venir soit le matin, soit l'après-midi, soit les deux.

Voici le lien pour vous inscrire aux ateliers : <http://doodle.com/d7kc5yg6t2yqyn5t>.

6.2. Projection d'un film

Eric a présenté le projet de projection du film « In Transition » à l'association Atout Café. Nous attendons leur réponse.

Pour rappel, il s'agit de visionner un film sur le thème de la transition. Le film sera en anglais sous-titré français.

6.3. Fête de l'Amap

La fête de l'Amap aura lieu le 27 septembre à la suite de la matinée « coup de main » à la ferme. Nous mangerons tous ensemble (auberge espagnole) et inviterons les autres producteurs.

La date prévue à l'origine était le 20 septembre, nous l'avons décalée lors de la réunion pour ne pas l'organiser le même week-end que les journées du patrimoine.

7. Questions diverses

Une visite de la ferme du Bec Hellouin sera proposée. Nous aimerions réaliser cette visite avant fin septembre. Pour cela, nous devons être un groupe de 15 personnes minimum.

La ferme du Bec Hellouin se trouve en Haute-Normandie, dans l'Eure. Il est possible de faire l'aller-retour dans la journée, nous organiserons un covoiturage.

La ferme du Bec Hellouin est une ferme biologique expérimentale fonctionnant selon les principes de la permaculture. Résumer ce qu'est la permaculture en une phrase est complexe, disons qu'il s'agit de trouver un moyen d'harmoniser nos modes de vie et de production avec ce qui nous entoure et de travailler avec notre environnement (naturel, animal et humain) et non pas contre. Il s'agira d'utiliser des moutons plutôt qu'une tondeuse par exemple, solution qui satisfait tout le monde (sauf les marchands de tondeuses...).

Les dates à retenir

12 juillet : atelier projet collaboratif – 14h - 17h

19 juillet : matinée à la ferme

2 août : atelier projet collaboratif – 14h - 17h

23 août : matinée à la ferme, repas « auberge espagnole », atelier projet collaboratif l'après-midi

6 septembre : forum des associations à Ecuelles

13 septembre : forum des associations à Champagne

20 septembre : matinée à la ferme puis fête de l'Amap